



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le vendredi 17 décembre 2021 à 13 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Louis Martin, président
Madame la conseillère Véronique Dallaire, vice-présidente

Monsieur le maire Bruno Marchand

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Marie-Josée Asselin	Stevens Mélançon
Marie-Pierre Boucher	Maude Mercier Larouche
Patricia Boudreault-Bruyère	Éric Ralph Mercier
Anne Corriveau	Isabelle Roy
Mélissa Coulombe-Leduc	Jackie Smith
Alicia Despins	Catherine Vallières-Roland
Bianca Dussault	Steeve Verret
Jean-François Gosselin	Claude Villeneuve
Pierre-Luc Lachance	David Weiser
Claude Lavoie	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier
M^e Anne-Laure Pelletier, assistante-greffière substitut

Ouverture de la séance

À 13 h 32, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés ministériels et aux décrets du gouvernement concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CV-2021-1150 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

appuyée par madame la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-1151 **Adoption des prévisions budgétaires 2022 reliées aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires 2022 reliées aux compétences d'agglomération de Québec - FN2021-069 (Ra-2317)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Asselin,

il est résolu :

- 1° d'adopter le budget de fonctionnement 2022 d'un montant total de 1 655,8 M\$, dont 808,3 M\$ reliés aux compétences de proximité, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du budget 2022.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'adoption du budget de fonctionnement 2022 relié aux compétences d'agglomération d'une somme de 847,5 M\$, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° l'autorisation, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du budget 2022.

Madame la conseillère Jackie Smith demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Bruno Marchand, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Marie-Josée Asselin, Marie-Pierre Boucher, Patricia Boudreault-Bruyère Anne Corriveau, Mélissa Coulombe-Leduc, Véronique Dallaire, Alicia Despins, Pierre-Luc Lachance, Claude Lavoie, Maude Mercier Larouche, Isabelle Roy, Jackie Smith, Catherine Vallières-Roland, Steeve Verret, Claude Villeneuve et David Weiser.

Ont voté contre : madame la conseillère et messieurs les conseillers Bianca Dussault, Jean-François Gosselin, Stevens Melançon et Éric Ralph Mercier.

En faveur: 17 Contre: 4

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2021-1152 **Adoption du programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026 relié aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026 relié aux compétences d'agglomération de Québec - FN2021-057 (Ra-2317)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu :

- 1° d'adopter le programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026 d'un montant total de 5 935 M\$ (incluant le *Réseau de transport de la Capitale*) dont 1 456,9 M\$ reliés aux compétences de proximité, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026 d'un montant total de 4 478,1 M\$ (incluant le *Réseau de transport de la Capitale*) tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° l'autorisation, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026.

Madame la conseillère Jackie Smith demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Bruno Marchand, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Marie-Josée Asselin, Marie-Pierre Boucher, Patricia Boudreault-Bruyère Anne Corriveau, Mélissa Coulombe-Leduc, Véronique Dallaire, Alicia Despins, Pierre-Luc Lachance, Claude Lavoie, Maude Mercier Larouche, Isabelle Roy, Catherine Vallières-Roland, Steeve Verret, Claude Villeneuve et David Weiser.

Ont voté contre : mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Bianca Dussault, Jean-François Gosselin, Stevens Melançon, Éric Ralph Mercier et Jackie Smith.

En faveur: 16 Contre: 5

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2021-1153 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget 2022 et du plan d'effectifs 2022 du Réseau de transport de la Capitale - FN2021-065 (Ra-2317)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Pierre Boucher,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022 du Réseau de transport de la Capitale (RTC), tel que détaillé au document joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-1154 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations du Réseau de transport de la Capitale - FN2021-066 (Ra-2317)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations du Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour les exercices financiers 2022 à 2031, tel que détaillé au document joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-1155 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées pour l'exercice financier 2022, R.A.V.Q. 1454 - DG2021-088 (Ra-2318)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Pierre Boucher,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées pour l'exercice financier 2022, R.A.V.Q. 1454.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-1156 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes, R.A.V.Q. 1435 - DG2021-077 (Ra-2315)**

Sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand,

appuyée par monsieur le conseiller Claude Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes*, R.A.V.Q. 1435.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

AM-2021-1157 **Avis de motion relatif au Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022, R.V.Q. 3053, et dépôt du projet de règlement - FN2021-064 (Ra-2317)**

Monsieur le maire Bruno Marchand, donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement prévoyant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

Autres décisions liées à l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et au programme des immobilisations 2022-2023-2024-2025-2026

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été reçue par courriel.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le président déclare la séance close à 14 h 12.

Louis Martin
Président

Julien Lefrançois
Assistant-greffier